

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIÈRE

COMMUNE DE LABEGUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 25 MARS 2026

Le vingt-cinq mars deux mille vingt-six à 19 heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 19 mars 2026

Présents : MMES BERNARD-MARTINEZ Nathalie, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, LABRY Marie-Elodie, SUCHON Emilie, MM BESSON Jonathan, DURAND Gérald, MALOSSE Jean-Régis, PONTHER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Absents excusés et procurations : MME MICHEL Sibylle à M MALOSSE Jean-Régis, M BARTHELEMY Norman à MME BERNARD-MARTINEZ Nathalie, M GOSSE Pascal à M VOLLE Jean-Luc

Absent excusé : M GROS Cyril

Secrétaire de séance : MME GRASSET Geneviève

N°05/2026

DELEGUES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal les délégués à la communauté de communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) élus lors de l'élection municipale du 15 mars 2026 à savoir :

Titulaire : Jean-Yves PONTHER

Suppléant : Cécile DUCHAMP

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte du nom des délégués à la CCBA.

Fait et délibéré à Labégude, le 25 mars 2026.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.

Le maire,

PONTHER Jean-Yves

La secrétaire de séance,

GRASSET Geneviève

